

Compte-rendu de réunion du conseil municipal
Séance du 4 avril 2014 – 17 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille quatorze, le quatre avril à 17 heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, exceptionnellement à la salle polyvalente dite de la cure, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 31-03-2014

Présents :

M. BESSIERE Jean-Claude	Mme HUGUES Annie
Mme BOGET Chantal	M. MICHEL Pierre
Mme CETTOUR Nadège	M. PACAUD Didier
M. FERRERO Jean-Jacques	Mme PONSON Annie
Mme GENEIX Jeannine	M. REYNAUD Robert
M. GUEYTTE Dominique	M. TARDY Lionel.

Absents excusés : MM BAUDON Jean-Marie et CARRERE Laurent

1. Installation du conseil municipal (voir procès-verbal)

Madame Olivier ouvre la séance. Madame Boget se propose comme secrétaire de séance. Madame Olivier informe que les deux élus du 23 mars Messieurs Baudon et Carrere ont porté un courrier à lire après l'élection du maire et ont annoncé qu'ils seraient absents pour la réunion de ce soir. Elle passe la parole au doyen de l'assemblée Jean-Jacques Ferrero qui préside la séance à son tour. Il dit quelques mots, remercie les précédents élus, les nouveaux, dit avoir apprécié la qualité des débats, rappelle qu'être élu est une mission difficile, être au plus près des plus faibles et des plus démunis. Puis il fait l'appel par ordre alphabétique des treize conseillers présents, constate que les conditions de quorum sont remplies, demande qui est candidat au poste de Maire. Madame Olivier se porte candidate, chaque conseiller va dans une pièce contigüe pour voter à l'appel de son nom. Madame Olivier est élue maire et prend la présidence de la séance. Elle lit les courriers de Messieurs Baudon et Carrere qui annoncent leurs démissions. Les lettres seront transmises à la préfecture. Elle poursuit la séance. Nombre d'adjoints fixé à quatre. Chaque élu sort un par un pour voter. Sont ensuite élus : Pierre Michel premier adjoint, Jean-Jacques Ferrero deuxième adjoint, Dominique Gueytte troisième adjoint, Nadège Cettour quatrième adjointe.

2. Election des délégués Vote à mains levées (*délibération*)

Madame Olivier rappelle que les quatre délégués à la communauté de communes interdépartementale des Baronnies (CCIB) sont automatiquement désignés par l'ordre du tableau c'est-à-dire le maire, les trois premiers adjoints.

- Election des membres de la commission d'appel d'offre.

Membres titulaires : Pierre Michel, Lionel Tardy, Didier Pacaud. Suppléants : Robert Reynaud, Dominique Gueytte, Jean-Claude Bessière (Josy Olivier est présidente de toutes les commissions)

- Election des membres du centre communal d'action sociale : Chantal Boget, Annie Ponson, Jeannine Geneix, Robert Reynaud. Les quatre autres membres seront issus d'associations (ADSEA, ADMR, 3^{ème} âge, famille)

3. Election d'un délégué titulaire et un délégué suppléant au syndicat mixte d'électricité des Hautes-Alpes le SyME05

- Robert Reynaud est délégué titulaire du SyME05, Annie Ponson suppléante.

4. Associations

- Lionel Tardy est délégué à l'association des communes forestières, Pierre Michel suppléant

- Jeannine Geneix est déléguée du CNAS (action sociale des employés municipaux)

5. Fixation des indemnités du maire et des adjoints (*délibération*)

Le Maire informe l'assemblée qu'une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est prévue par le Code général des collectivités territoriales (CGCT) dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune. Son octroi nécessite une délibération.

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée délibérante sera joint à la délibération.

Considérant que la commune de Rosans appartient à la strate de 500 à 999 Habitants,

Considérant que la commune est chef-lieu de canton et que ce caractère justifie l'autorisation des majorations d'indemnités de fonction prévues par les articles L2123-22 et R2123-23 du CGCT

Le Maire propose à l'assemblée de fixer l'enveloppe financière mensuelle de la manière suivante :

L'indemnité du maire, 31 % de l'indice brut 1015, et le produit de 8,25 % de l'indice brut 1015 par le nombre d'adjoints, soit 1 178,46 € + (313,62 € x 4) soit 2 432,94 €

Majoration (commune chef-lieu de canton), les indemnités réellement octroyées seront majorées de 15 %, en application des articles L2123-22 et R2123-23 du CGCT

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0 DECIDE

- d'adopter la proposition du Maire,

Le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire et des adjoints est égal au total de l'indemnité (maximale) du maire (31 % de l'indice brut 1015) et du produit de 8,25 % de l'indice brut 1015 par le nombre d'adjoints. A compter du 4 avril 2014 (date d'installation du conseil municipal), le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints titulaires d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants : Maire : 31 % de l'indice 1015 Adjoints : 8,25 % de l'indice brut 1015 Indemnités octroyées Maire 35,65 % de l'indice 1015 Adjoints 9,49 % de l'indice 1015. Les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

6. Commissions municipales, premières mises en place

- Finances : Lionel Tardy, Jean-Claude Bessière, Jean-Jacques Ferrero, Nadège Cettour

- Travaux : Pierre Michel, Lionel Tardy, Didier Pacaud, Jean-Jacques Ferrero

- Jeunesse : Chantal Boget, Annie Ponson, Nadège Cettour

- Urbanisme : Dominique Gueytte, Jeannine Geneix, Lionel Tardy, Didier Pacaud

- Tourisme : Annie Hugues, Jeannine Geneix

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 18 h 00.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		GENEIX Jeannine	X	
MICHEL Pierre 1^{ère} adjoint	X		HUGUES Annie	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2^{ème} adjoint	X		PACAUD Didier	X	
GUEYTTE Dominique, 3^{ème} adjoint	X		PONSON Annie	X	
CETTOUR Nadège, 4^{ème} adjointe	X		REYNAUD Robert	X	
BESSIERE Jean-Claude	X		TARDY Lionel	X	
BOGET Chantal	Secrétaire de séance				